

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 MARS 2022**

SEANCE DU 3 MARS 2022

Le Conseil municipal de la Commune de Chanat-la-Mouteyre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Nicolas BEAURE, Maire.

Membres du conseil municipal : Nicolas BEAURE, Claude VIessant, Corentin LE BOUQUIN, Cécile TARRADE, Richard AUBERT, Olivier BERGER, Mathieu FERRY, Nicole HEBRARD, Chloé HEURTEUR, Vanessa LEITE, Marie-Claude MILITON, Philippe POURVIN, Vincent SCHMITT, Bernard VELLETT.

Absent excusé : Chloé HEURTEUR, Vanessa LEITE,

Procuration : Vanessa LEITE donne procuration à Cécile TARRADE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 13

Date de la convocation :

22 février 2022

Secrétaire de séance :

Corentin LE BOUQUIN

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 FEVRIER 2022

Le procès-verbal du 10 février 2022 est validé par les membres présents et ceux engageant leur pouvoir sans modification.
Voté à l'unanimité.

ECOQUARTIER L'ETANG : CREATION BUDGET ANNEXE

Le conseil municipal décide de créer un budget annexe pour le futur projet de lotissement communal aux lieux-dits les Gardes et Réchaudy et décide de nommer celui-ci « Ecoquartier l'Etang ».

Voté à l'unanimité.

REGIE DE TRANSPORT : RENOUVELLEMENT DE CONVENTION TRANSPORT SCOLAIRE – CONSEIL REGIONAL

Le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de délégation de compétences, pour le transport scolaire confiée à la commune durant l'année 2020-2021.

Voté à l'unanimité.

PERSONNEL : AGENCE POSTALE COMMUNALE - RENOUVELLEMENT CDD

Le Conseil municipal décide le renouvellement, à compter du 1^{er} mai 2022, du contrat à durée déterminée de l'agent occupant le poste de gérante d'agence postale communale et ce jusqu'au 31 août 2022.

Voté à l'unanimité.

ECOLE DE CHANAT : CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF « PETITS DEJEUNERS »

Le Conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports afin de formaliser l'organisation du dispositif « Petits déjeuners » à l'école de Chanat.

Voté à l'unanimité.